

Les nouveaux modèles économiques des associations

Retrouvez le contexte, l'équipe et les réflexions du groupe "Les nouveaux modèles économiques des associations".



Le contexte

- Comment répondre aux nouvelles problématiques liées au financement, au budget et à la gouvernance des associations ?
- Quels partenariats et quelle stratégie innovante proposer, notamment face à la décroissance des moyens publics ?

L'équipe

Conseillers Départementaux

- Catherine GRAEF-ECKERT - Canton de Lingolsheim

Services CD 67

- Catherine GODET - Épanouissement de la Personne
- Marie-Odile ZINCK - Insertion et Action Sociale
- Rémi TROCME - Habitat et Aménagement Durable

Témoins associatifs

- Pierro CALVISI - Fédération des MJC
- Emmanuel ANTZ - Univers le Sport
- David COCHIN - Truchtersheim Handball

Marraine

- Anne SEYLLER - Directrice Association Libre Objet

Si vous n'avez pas eu la possibilité de vous inscrire au groupe, vous pouvez transmettre vos contributions ou réflexions à Madame Catherine Godet et Madame Marie-Odile Zinck à l'adresse suivante: engagement@bas-rhin.fr.

Nos réflexions

Le 5 février 2016

Problématique :

Comment faire face à la décroissance des moyens publics et comment définir de nouvelles perspectives d'accompagnement.

Axes de travail retenus :

- Optimisation de lieux et de matériels
- Alléger la lourdeur des tâches administratives
- Clarifier les orientations des politiques publiques
- Mise à disposition des moyens matériels et humains des collectivités
- Favoriser une relation plus transversale entre les collectivités et les associations
- Contractualisation des relations, création de pépinières de projets

Le 1er mars 2016

A mi-parcours des réunions de groupes voici plusieurs pistes et solutions tendent à se dégager.

• **Comité mixte**

Créer une instance partenariale (élus/associations/techniciens du CD) pour avoir un espace de concertation quant au budget.

Permettre une pédagogie des réalités de chacun, anticiper les changements budgétaires, co-construire certaines modalités.

• **Fonds de garantie**

Proposer que le CD puisse aider les associations au travers d'une avance de trésorerie (par exemple, avec le FSE où les fonds européens mettent du temps à être reversés).

La question de la faisabilité budgétaire et du cadrage juridique de ces deux solutions est en cours d'étude.

Il est important de préciser que ces pistes et solutions sont en cours d'élaboration, ne sont pas encore arrêtées, et que leur liste n'est pas exhaustive à ce stade.